

EDITORIAL



Chers amis,

Il y a des moments où il faut savoir faire un choix et je voudrais remercier Emile Meguira qui lors d'un cours d'un Samedi après-midi, avait dit à propos du beau-père de Moché Rabbenou qu'il lui avait demandé de répartir ses responsabilités auprès de personnes de la Communauté. La question posée était pourquoi n'est-ce pas Hachem qui aurait imposé cette façon de faire à Moché. En fait Ytro avait remarqué que Moché risquait d'être indispensable à la Communauté et aurait pu se prendre la « grosse tête » et en sortir orgueilleux, malgré que nous savons que Moché était très humble.

C'est sur cette réflexion d'E. Méguira que je rebondis. Il est très difficile de tirer un trait sur des actions dites et faites, mais il est important d'en tirer des enseignements. Une seule personne ne peut pas gérer et faire avancer une communauté, chacun a son rôle à tenir. De plus, cette personne ne peut être seule responsable des décisions prises lors de réunion du Comité. Donc je souhaite dans ce numéro remettre les pendules à l'heure sur l'organisation de notre communauté. A plusieurs reprises j'avais soulevé ce problème lors de nos différentes réunions mais sans vraiment être entendu. La décision sur les travaux de la véranda, a fait déborder la goutte du vase qui était déjà trop plein.

Je rappelle que je ne suis qu'un Trésorier bénévole et que tout ce que je faisais en plus, me faisait plaisir afin que la Communauté avance. Un Comité a été élu en décembre 2008 pour quatre ans et chacun des membres a des responsabilités. D'autres administrateurs font partis du bureau et ont aussi une responsabilité. Il faut que chacun retrouve sa place et que les membres de la Communauté qui ont des remarques à faire se dirigent soit vers une des personnes responsables, soit vers le Président. Ainsi je ne me sentirai pas comme indispensable et c'est vrai qu'à la longue je risquai de me prendre la « grosse tête ». Merci à Emile de m'avoir ouvert les yeux.

N'oubliez pas qu'en ce mois de Mars, nous fêterons Pourim comme tous les ans à la salle Chanteloup. Nous vous attendons nombreux.

(Freddy SILVERA)

Notre Communauté

Comme l'a dit Mr Meyer Sisso, nous sommes une petite Communauté et tous agissons bénévolement. Le Comité, composé de quatre personnes a des responsabilités et il est aidé de trois administrateurs. Chacun a son rôle à tenir.

Le Président (Mr Meyer Sisso) il anime l'association, coordonne les activités, assure les relations publiques, internes et externes ; représente de plein droit l'association devant la justice ; dirige l'administration de l'association : signature des contrats, représente l'association pour tous les actes engageant l'association à l'égard des tiers. Valide et signe le bilan de l'association.

Le Vice Président (Mr Robert Samuel) il supplée au président en cas d'absence de celui-ci.

Le Secrétaire (Mr Simon Sisso) il tient la correspondance de l'association. Il est responsable des archives, établit les procès-verbaux des réunions, tient le registre réglementaire (modification des statuts et changement de composition du conseil d'administration).

Le Trésorier (Mr Freddy Silvera), il a la responsabilité de gérer le patrimoine financier de l'association. Il effectue les paiements, perçoit les sommes dues à l'association, encaisse les cotisations, prépare le compte de résultat et le bilan présentés à l'assemblée générale annuelle où il rendra compte de sa mission.

Trois administrateurs ont été nommés :

Mr Gérard Atlan a en charge tout l'entretien de la synagogue - remplacement des lampes, entretien de la chaudière et des extincteurs, vérifie que tout fonctionne correctement avant les offices.

Mrs Emile Méguira et Paul Zerbib.

Mr Ylane Bensimon est responsable du Talmud Torah.

Mr Raymond Cohen a été chargé de consulter des entrepreneurs et de surveiller les travaux de la synagogue pour la partie véranda.

Autres responsabilités à distribuer :

Le kiddouch du Samedi matin : pour le moment je m'en occupe jusqu'avant Pessah. Après il convient de trouver une ou plusieurs personnes qui feront les achats et s'occuperont de mettre en place le kiddouch du samedi midi.

Organisation des fêtes : la partie religieuse est sous la responsabilité de Mr Meyer Sisso. Pour la partie festive, elle est sous ma responsabilité avec éventuellement l'aide de personnes bénévoles. Organisation des fêtes de Pourim, Hannoucah, Tou Bichvat, Lag Baomer.

Particularité de la fête de Souccoth, il faut trouver un bénévole pour construire et décorer la Soucca.

Préparation Pourim 5769



Comme l'année dernière, nous allons organiser la Star Ac Beth Mosché Numéro 2. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **6 Mars 2009**—Grands et petits. Tout le monde a le droit de participer. Prière de me transmettre le nom et prénom de la personne qui se présentera ainsi que le titre de la chanson ou de la danse qu'il interprétera.

Je vous rappelle que la fête de Pourim aura lieu le **Dimanche 15 Mars** dans la salle de Chanteloup à partir de 13h00.

Programme de Pourim

[Les principales étapes de la fête de Pourim](#)

[TAANIT : Jeûne d'Esther](#)

Cette année, le 13 Adar tombe le Lundi 9 Mars 2009.
Début : 05h43 Fin : 19h31

[Lecture de la MEGUILA :](#)

Nous avons l'obligation d'écouter la lecture de la Méguila une première fois le Lundi 9 Mars 2009 au soir et une seconde fois le jour de Pourim. Les deux lectures de la Méguila auront lieu à la synagogue.



[MA'HATSIT HACHEKEL : demi siclé](#)

Il est d'usage de donner avant Pourim, **par personne, 3 pièces** valant la moitié de l'unité monétaire du Pays, en France cette valeur est fixée à **50 Centimes €**. Il est recommandé de les donner au plus tard le jour du jeûne avant Min'ha à posteriori le jour de Pourim avant la lecture de la Méguila.

Les petites annonces communautaires

Talmud Torah

Dates du Talmud Torah:
1 - 8 - 15 - 22 et 29 Mars.

Réfoua'h Chéléma

Réfoua'h Chéléma à Me Teboul, Me Marlène Fitoussi, Me Zouira Bellahsen, Mr Albert Diamant, Me Marie-Jeanne Hanoun.

Babby Sitting

Deux jeunes filles de notre communauté (19 ans et 14 ans) très sérieuses, ont la possibilité de garder des enfants. Si vous avez besoin d'elles vous pouvez contacter la synagogue au 01.48.79.37.10, qui vous mettra en relation avec elles.



Horaires Chabbat

Vendredi soir : 18h00
Samedi matin : 09h20
Samedi après-midi : 1h30 avant sortie Chabbath

Disk Jockey

Jack Anim's
Disk Jockey s'occupe de toutes vos soirées. Vous pouvez le contacter au : 06.26.66.09.33

DJ Chanteur

Moïse Benizri, membre de notre Communauté est maintenant DJ Chanteur. Il organise vos soirées et anniversaires. Vous pouvez le contacter au 06.62.29.02.20 ou par e-mail à l'adresse : mbenizri@tele2.fr.

Naissance

Un grand Mazal Tov à Mr & Me Lasry pour la naissance de leur petit garçon. Nous souhaitons à la maman un prompt rétablissement et une bonne santé.

Contact

Un nouveau service à votre disposition. Afin de ne pas oublier nos différents rendez-vous, nous pouvons vous contacter par SMS. Pour cela, veuillez me transmettre votre numéro de portable.

Les rendez-vous religieux du mois

Nouvelle rubrique afin de ne rien oublier !

	Date en français	Date en hébreu	Entrée Chabbat	Sortie Chabbat
Testavé	07-03-2009	11 Adar	18h23	19h28
Jeûne d'Esther	09-03-2009	13 Adar	Début 05h43	Fin 19h31
Pourim	10-03-2009	14 Adar	Méguila à 08h00	—
Chouchane Pourim	11-03-2009	15 Adar	—	—
Ki Tissa	14-03-2009	18 Adar	18h35	19h39
Vayakhel—Pékoudé	21-03-2009	25 Adar	18h44	19h50
Veille Roch Hodech Nissan	25-03-2009	29 Adar	Veilleuse à 18h45	—
1ème jour Roch Hodech Nissan	26-03-2009	01 Nissan	—	—
Vayikra	28-03-2009	03 Nissan	18h55	20h01

POURIM



L'épisode de Pourim se situe en 486 avant l'ère courante après la destruction du premier Temple de Jérusalem. Une grande partie de la population juive est exilée d'Israël en Babylone (Irak).

Le roi ASSUÉRUS, frère de Nabuchodonosor, régnait sur le grand empire des Perses de l'Inde à l'Éthiopie dont la Capitale était Suze. Le Roi, après avoir répudié son épouse **Vacht**, choisit pour nouvelle Reine la belle **Esther**. Mais **Esther** n'avait pas révélé qu'elle était juive, sur les conseils de son oncle **Mordéhay**. **Mordéhay** découvre un complot contre le Roi et l'en prévient par l'intermédiaire d'**Esther**. Le fait fut consigné dans le livre des annales.

Assuérus avait un ministre nommé **Aman** qui haïssait les juifs. Un jour, ce dernier dit au **Roi** « Dans ton pays, se trouve un peuple (les juifs) qui est dispersé et disséminé partout ; ses lois sont toutes différentes de celles des autres peuples, et il n'obéit pas aux tiennes. Si tu désires, ordonne que l'on mette à mort tous les juifs. » **Assuérus** donna cet ordre, et les juifs se trouvèrent en grand danger. Au mois de Nissan, **Haman** tire au sort le jour propice au massacre du peuple juif. C'est la date du 13 Adar qui est retenue.

Mordéhay fait dire à **Esther** d'intercéder auprès du Roi pour sauver son peuple. Après quelques hésitations, elle accepte mais lui demande de faire décréter d'abord un jeûne de trois jours dans la Communauté de Suze.

Esther invita, au péril de sa vie, **Assuérus** et **Haman** à un festin. Au cours du Banquet, **Assuérus** lui demande ce qu'elle désire et **Esther** promet de lui faire connaître sa requête le lendemain. Cette même nuit, le Roi n'arrivait pas à dormir ne comprenant pas la signification du dîner. Il ordonne qu'on lui lise ses annales et, comme par hasard, le livre est ouvert à la page où est consigné le bienfait de **Mordéhay**.

Le matin, il demanda à **Haman** quel traitement il se devait de réserver à un homme qu'il souhaitait honorer.

Haman donna son avis en croyant que le Roi pensait à lui. Une parade en ville sur le cheval du Roi. **Assuérus** lui ordonna alors de faire ce qu'il avait dit pour **Mordéhay**. Sans avoir eu le temps de se remettre de sa honte, **Haman** doit se rendre au festin d'**Esther**. Au cours du repas, elle révèle qu'elle est juive et accuse **Haman** de tramer un complot contre la Reine et son Peuple. **Esther** lui demanda sa survie ainsi que celle de son peuple, que **Haman** avait condamné.

C'est ainsi que **Assuérus** publia un nouvel édit pour déroger celui de **Haman** qui fut pendu sur la potence qu'il avait lui-même dressée pour **Mordéhay**. Le 13 Adar fut proclamé « journée d'autodéfense pour les juifs ». Le 14 Adar, lendemain de la victoire est passé d'un jour de deuil à un moment de liesse populaire.

Les oreilles d'Aman (Ozné Haman)



Ingrédients : - 500 gr de farine type 45, 200 gr de sucre en poudre, 250 gr de beurre ou de margarine, 2 œufs, 3 sachets sucre vanillé, 1 sachet levure chimique

Farce : 100 gr de confiture + 200 gr de fruits secs concassés (amandes, noix, raisins secs, pistache) bien mélangés ou 200 gr de pâte d'amandes ou 250 gr de pâte de dattes

Préparation

Mettre dans un bol le sucre, le sucre vanillé et les œufs et bien mélanger

Ajoutez ensuite la farine et la levure en mélangeant avec une spatule. Sablez ensuite la pâte avec les doigts en incorporant le beurre ou la margarine. Malaxez la pâte avec les mains jusqu'à obtenir une belle boule.

Laisser reposer la pâte pendant 1 heure. Abaisser la pâte en une couche fine. Découper des ronds avec un emporte-pièce ou un verre de 8-10 cm de diamètre environ

Mettre une boule de farce au centre de chaque rond et replier 3 des cotés du rond pour former un triangle.

Badigeonner de jaune d'œuf battu. Déposer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé et mettre à cuire à four moyen th 180 ° pendant 15 mn environ (surveiller).

Suite du programme de Pourim

MICHLOA'H MANOT : cadeaux comestibles

Le jour de Pourim, on a l'obligation d'envoyer au moins à une personne deux mets différents.



Objectif : Exprimer ses sentiments d'affection et d'estime, ce qui engendre plus de sérénité, paix et fraternité.

MATANOT LAEYONIM : dons aux pauvres

Le jour de Pourim, on a l'obligation de faire au moins un don à deux pauvres différents.



Valeur du don : Plus on distribue de l'argent ou des aliments, plus on est digne de louanges.

MICHTE POURIM : Festin de Pourim

Le jour de Pourim, on a l'obligation de faire un repas copieux arrosé de vin dans une ambiance de réjouissance et de louange au Créateur pour le Miracle qu'a eu lieu.

Réunion du Comité

Vous voulez participer à la vie de la Communauté, vous souhaitez vous exprimer ou donner des idées, le comité se réunira le **Dimanche 22 Mars à 19h** à la synagogue.

Venez nombreux.